

INSTITUT DE MEDICINE TROPICALE (IMT)

CONSULTATIONS MST/VIH

Kronenburgstraat 43

2000 ANVERS

Tel 03/247 64 65

Fax 03/247 64 10



Stichting van openbaar nut 0 410 057 701

ACCUEIL

Nous vous accueillons à la réception de la polyclinique VIH/MST. Veuillez toujours vous y présenter en possession de votre carte SIS. Après votre inscription vous pouvez vous asseoir dans la salle d'attente, où le médecin ou l'infirmier(ère) viendra vous chercher.

PRISE EN CHARGE MEDICALE

Des médecins spécialisés en matière de MST et d'infection par le VIH vous prendront en charge.

Dans la mesure du possible vous serez suivi par le même médecin. L'Institut de Médecine Tropicale est également un centre d'enseignement. Il est possible que votre médecin soit parfois accompagné d'un(e) stagiaire ou assistant(e). Vous avez toujours le droit de le refuser.

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIALE

Les infirmières sociales se chargent des problèmes psychosociaux et émotionnels liés à l'infection VIH. Vous pouvez également vous adresser à elles pour recevoir de l'aide administrative ou pour des questions concernant les difficultés suite à une infection VIH.

ACCOMPAGNEMENT THERAPEUTIQUE

Un «conseiller thérapeutique VIH» vous donne l'information nécessaire concernant l'infection à VIH et vous accompagne avant et pendant la prise des médicaments antiviraux.

ACCOMPAGNEMENT DES PROBLEMES SEXUELS

Pour certains problèmes sexuels c'est mieux de vous faire accompagner par un sexologue. Si vous voulez consulter un sexologue, veuillez en parler à votre médecin ou à l'infirmière sociale.

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Pour des problèmes psychologiques spécifiques vous pouvez consulter notre psychologue. C'est possible après

avoir reçu la référence de votre infirmière sociale ou de votre médecin.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'IMT est impliqué dans la recherche scientifique en vue d'améliorer la prise en charge des personnes infectées par le VIH. Dans le cadre de cette recherche nous vous demanderons l'autorisation de collecter vos données médicales dans une base de données anonymes. Votre médecin pourra vous demander de participer à une étude. Vous avez toujours le droit de le refuser.



PRISE DE RENDEZ-VOUS

Toutes nos consultations sont sur rendez-vous. Vous pouvez prendre un rendez-vous tous les jours de la semaine de 09h00 à 17h00, soit par téléphone au numéro 03/247 64 65, soit à la réception de la polyclinique. Il est conseillé de prendre rendez-vous quelques semaines à l'avance.

Il est souvent délicat d'interrompre une consultation en cours. Nous vous demandons donc de ne pas téléphoner directement à un membre de l'équipe médicale.

Si pour une raison quelconque vous êtes empêché de venir au rendez-vous, veuillez annuler le plus vite possible et au plus tard le jour précédent. Ainsi un autre patient pourrait prendre votre place. En cas d'annulations répétées, nous nous réservons toutefois le droit de vous facturer une consultation.

Pour des problèmes urgents vous pouvez consulter le médecin de garde tous les jours de la semaine de 9h00 à 13h00 sans rendez-vous. Dans la mesure du possible nous vous demandons de nous prévenir par téléphone de votre heure d'arrivée afin d'organiser le travail.

Tous les membres de l'équipe sont en réunion le mardi après-midi à partir de 14h00. Ils ne sont pas joignables sauf en cas d'extrême urgence.

Après 17h00 ou pendant le weekend vous pouvez toujours vous rendre à l'Hôpital Universitaire d'Anvers via le service des urgences (Tel : 03/821 30 00 / 03/821 51 53). Veuillez toujours signaler que vous êtes suivi à l'IMT.

FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT ET PRESCRIPTION DE MEDICAMENTS

A la fin de la consultation, votre médecin vous donnera un nombre suffisant de prescriptions jusqu'à votre prochain rendez-vous. Dans la plupart des cas un contrôle chez votre médecin à l'IMT est conseillé tous les 3 ou 4 mois.

Dans des cas exceptionnels vous pouvez demander plus de prescriptions pour vos médicaments antiviraux. Ou bien vous venez les chercher à la réception le lendemain entre 9h et 17h (pas le mardi après-midi), ou bien nous vous les envoyons par le poste. Veuillez consulter votre médecin généraliste pour toutes les autres prescriptions. Les formulaires de remboursement pour les médicaments antiviraux sont valables pour au moins 12 mois.

Ces formulaires doivent être renouvelés à temps par votre médecin traitant (de préférence trois mois à l'avance) auprès de votre mutualité.

EXAMENS DE LABORATOIRE

Pour une prise de sang vous pouvez vous rendre au laboratoire tous les jours de la semaine entre 8h30 et 14h00. Vous ne devez pas faire de rendez-vous, mais veuillez être en possession d'un formulaire de laboratoire rempli et signé par votre médecin. Veuillez vous rendre à la réception avant votre prise de sang.

Ici à l'institut vous pouvez commenter les résultats de votre prise de sang avec votre médecin.

VOTRE MEDECIN GENERALISTE

Nous vous demanderons toujours le nom de votre médecin généraliste. Nous le tiendrons au courant de vos résultats médicaux.

Il est important que vous ayez un médecin généraliste. Si vous cherchez encore un médecin généraliste, une infirmière sociale pourrait vous aider à en trouver un.

PAYMENT

Après chaque consultation une facture vous sera envoyée à l'adresse que vous nous avez communiquée. Si vous n'avez pas d'adresse de résidence en Belgique ou si vous préférez ne pas recevoir de courrier à la maison, vous devez payer votre solde toute de suite après la consultation. Vous pouvez payer en liquide ou par carte bancaire.

CONFIDENTIALITE

En tant qu'institution médicale nous nous tenons strictement au secret professionnel médical et nous traitons de façon confidentielle tout renseignement recueilli. Nous ne partagerons jamais vos données avec des tiers sans que vous nous ayez donné votre consentement.

HOPITAL UNIVERSITAIRE d'ANVERS (UZA)

Service D1 – Maladies Tropicales

Wilrijkstraat 10 - 2650 WILRIJK

Tel 03/821 51 58



PRISE EN CHARGE MEDICALE

Les admissions hospitalières se font via l'Hôpital Universitaire d'Anvers (UZA). Une hospitalisation de jour est également possible.

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Il est possible de vous faire accompagner par la psychologue aussi bien pendant votre séjour à l'hôpital que de manière ambulante (après avoir reçu la référence de votre infirmière sociale ou de votre médecin traitant).

ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS

Une assistante sociale du service d'accompagnement des patients pourra vous aider en cas de problèmes administratifs ou d'autres problèmes pendant ou après votre hospitalisation.

AVIS NUTRITIONNEL

Notre diététicienne spécialisée pourra vous proposer un régime adapté pendant votre hospitalisation ou de manière ambulante.

Service B5 – Pédiatrie

Tel: 03/82132 51 (consultation)

Tel : 03/821 52 04 (assistante sociale)

PRISE EN CHARGE MEDICALE

Le suivi des enfants infectés par le VIH est assuré par un pédiatre spécialisé en matière de VIH. Il s'occupe également des enfants nés de mères séropositives dont on ne sait pas encore si les enfants sont infectés par le VIH.

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIALE

Les infirmières sociales du CBSK (Centre pour l'accompagnement des enfants séropositifs) se chargent de l'accompagnement spécialisé des enfants séropositifs et des enfants nés de parents séropositifs. A partir de 18 ans les enfants sont suivis pendant les consultations pour adultes au sein de du Centre de Revalidation SIDA (ARC).

INFORMATION GENERALES

INSCRIPTION DANS LE CENTRE DE REVALIDATION SIDA

Nos médecins vous demanderont chaque année de signer les formulaires de revalidation. Ces papiers seront envoyés au médecin conseil de votre mutuelle. La mutuelle vous envoie ensuite la confirmation de l'inscription et votre médecin traitant reçoit également une copie. Les formulaires de revalidation sont traités de manière strictement confidentielle aussi bien par votre mutuelle que par notre centre. Votre inscription au centre de revalidation vous permet de profiter des services de notre équipe multidisciplinaire.

SERVICE DE GARDE

En cas d'urgence médicale pendant le weekend ou la nuit veuillez contacter l'Hôpital Universitaire d'Anvers au numéro de téléphone 03/821 51 58 (service D1). Veuillez toujours mentionner que vous êtes suivi à l'Institut de Médecine Tropicale.

Vous pouvez joindre en permanence le service de garde pour les enfants au numéro de téléphone 03/821 30 00 à l' Hôpital Universitaire d'Anvers.

Notre centre de revalidation à Anvers (ARC) collabore, également pour les hospitalisations et les consultations, également avec:

Dr Bomans, de l'hôpital Stuivenberg : 03/217 73 11

Dr Brandts, de l'hôpital Middelheim : 03/280 24 91

AUTRES CENTRES DE REFERENCE SIDA EN BELGIQUE

Chaque patient est libre de choisir un médecin et un centre où il veut être suivi. Vous trouverez ci-dessous une liste reprenant les autres centres de référence SIDA en Belgique. Si vous désirez être suivi dans un autre centre veuillez prévenir la réception afin de faciliter notre administration.

ARC Bruxelles, UCL: Avenue Hippocrate 10, 1200 Bruxelles
02/764 19 02

ARC Bruxelles, ULB: Rue Haute 290-322, 1000 Bruxelles
02/535 31 77

ARC Bruxelles, VUB: Laarbeeklaan 101, 1090 Bruxelles
02/477 60 01

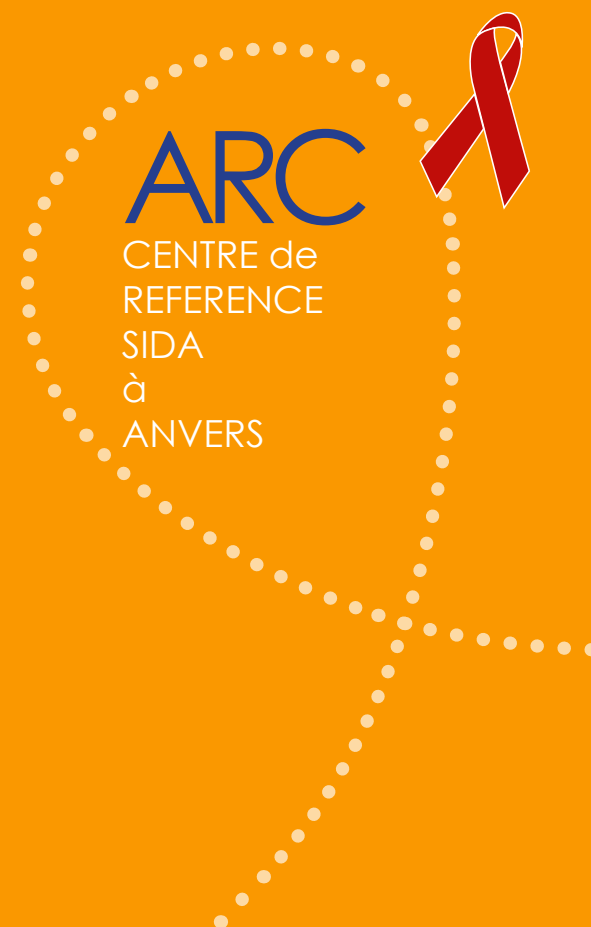
ARC Bruxelles, Erasme: Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles
02/555 45 36

ARC Gent, RUG: De Pintelaan 185, 9000 Gent
09/332 23 45

ARC Leuven, KUL: Herestraat 49, 3000 Leuven
016/34 47 75

ARC Liège, ULG: Quai Godefroid Kint 45, 4020 Liège
04/366 77 86

ARC Charleroi : Boulevard Janson 92, 6000 Charleroi
071/92 23 06



INSTITUT DE
MEDICINE TROPICALE
d'ANVERS

HOPITAL
UNIVERSITAIRE
d'ANVERS

INFORMATION